



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question écrite n° 131800

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la portée du décret n° 2010-179 du 23 février 2010 prévoyant l'assimilation des grades et emplois de la Poste en vue de la révision des pensions de certains corps, grades et emplois supprimés. Il lui demande comment il envisage de prendre en considération la décision du Conseil d'État n° 294 433 du 28 décembre 2011.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131800

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2858

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)